

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Orauel H. Simpson à l'Etat de la Louisiane cautionnement de \$10,000 pour le fidèle exercice de ses fonctions de notaire.
 Wynne G. Rogers à l'Etat de la Louisiane cautionnement de \$10,000 pour le fidèle exercice de ses fonctions de notaire.
 Robert G. Greene à Household Bldg and Repair Co., lot Franklin, Chio, Calliope et Liberty; 2 lots Constance, Magazine, Foucher et Antonine \$5880 — Legier.
 Acquéreur au Vendeur, la même propriété — Legier.
 Joseph M. Wagner à Edward Harteby, lot Constance, Erato, Magazine et Gaïenné \$1300 — Foley.
 John M. Sheridan à Dixie Homestead Assn., lot Tonti, Miro, Palmyra et Cleveland, \$1150 — Beary.
 Herman M. Bush à Fred. W. Busch, lot Genois, Telemachus, Tulane et Gravier, \$850 — Loomis.
 James J. Brown à Dryades Bldg & Loan Assn., lot Banks, Palmyra, Gayoso et Salcedo, \$2250 — Loomis.
 Acquéreur à Lewis L. Chambers, la même propriété, \$1,400 — Loomis.
 Mme Gabriel Daussat à Suburban Bldg and Loan Assn., lot St. Patrick, Bernadotte, Banks et Palmyra \$700 — Loomis.
 Acquéreur au Vendeur, la même propriété \$700 — Loomis.
 Wm. Climo à Andrew B. Carr, lot Poydras, Perdido, Johnson et Galvez, \$1200 — Manion.
 Mme Wenzel Rzehak à Mutual Bldg and Homestead Assn., lot Hagan, Gravier, Rendon et Tulane, \$2800 — Rehentisch.
 Acquéreur à Mme Henry Lehman la même propriété, \$2600 — Rehentisch.
 John C. McCracken, et als à Thomas H. Smith, portion Royal, Customhouse ou Iherville, Bourbon et Bienville, \$35,500 — Dressner.
 Joseph V. Harrington à Ernest J. Miramon, lot Hennessy, Iherville, Alexander et Bienville, \$4100 — Rossi.
 Sylvestre Blasini, et als, à Théophile A. et Oscar Maumus, lot Orleans, Prieur, St. Ann et Roman, \$2,500 — Rossi.
 Mlle Lula Price Fee à Louis P. Guisac, lot Rampart, Andry, St. Claude et Egania, \$1000 — Legier.
 Pierre Pommes à Irenée Amardel, portion Dauphine, Bourbon et Esplanade, \$1400 — Pomes.
 Peter E. V. Bertonière à City Farms Co., lot Dwyer Road, Morrison Road, lot No. 11 et lot No. 25 \$3581 — Beer.
 City Farms Co. à Joseph Revon,

la même propriété, \$3527.62 — Beer.
 Conrad Gemar à Third District Bldg Assn, portion et lot Dauphine, Burgundy, Jourdan et Sisters, \$910 — Zengel.
 Acquéreur au Vendeur, la même propriété — Zengel.
 J. J. Pendergast à N. O. & N. E. Realty Co., (N. E. Realty Co.) bail de la propriété No. 532-34 St. Ferdinand entre Decatur et N. Peters, pour un an à \$27.50 par mois.
 Joseph P. Martinez, Jr., à Joseph P. Martinez, portion Gordon, Alabo, Marais et Urquhart, lot dans le même îlet, portion dans l'îlet No. 450, 3me Dist., faisant face aux rues Urquhart et Alabo, aussi dix lots St. Anthony, Annette, Hope et Duels.
 Louis Schick à Mme Ruth Wagon, option d'acheter la portion Annunciation, 3me, 4me et Chippewa, pour \$2625.
 Mme Laurence C. Nicholls à E. Denegre Martin, lot Josephine, Coliseum, Prytania et Jackson, \$2500 — Puig.
 Mme Thomas S. McGovern à Eureka Homestead Society, lot Carondelet, 3me, 4me et Baronne, \$1500 — Benediet.
 Acquéreur au Vendeur, la même propriété \$1500 — Benediet.
 Dr. Marcus O. Carrey à Patrick S. Harvey, bail de la propriété No. 600 Elmira Ave., coin Evelina, Algiers, pour 3 ans à \$20 par mois.
 Frank ou Francesco Palmisano à Wm. R. Gilbert, portion Pine, Green, Broadway et Birch, \$1133.33 — Manion.
 Adolphe Mouloudous, et als à Eureka Homestead Society, 2 lots Laurel, Peniston, Live Oak et Amelia \$1000 — Benediet.
 Acquéreur à James W. Hedrick, la même propriété, \$3000 — Benediet.
 Frank Manfree à Warren J. Batt bail de la propriété No. 6316 Hurst entre Calhoun et Exposition Boulevard, pour 2 ans à \$25 par mois.
 Henry E. Datz à Eureka Homestead Society, lot Cambronne, Spruce, Joliet et Panola, \$3600 — Benediet.
 Acquéreur à Wm. Mayley, la même propriété, \$2600 — Benediet.
 Succession de Mme Frank Muller à Joseph Robertson Striegland, lot Jeanette, Eagle, Gen. Ouden et Birch, \$1600 — Deibel.
 Millard F. Gennison à Julius H. Gennison, lot Leonidas, Stroelitz, Joliet et Palmetto, \$301 — Peters.
 Morris Salzer à J. W. Snyder, lease de la propriété No. 7913 Oak, entre Short et Fern, pour 20 mois à \$39 par mois.
 Guiseppe Guardalabene et al à Laura Guardalabene, 2 lots,

Dublin, Dante, Forshey et Olander, \$300 — Rossi.
 David Caffrey et als, à Mme Alfred E. Barkley et als, 2 lots, Cohn, Fern, Burdette et Hickory, \$1,150 — Dreyfous.
 Veuve Gabriel Madison à Savings and Homestead Assn., lot Spruce, Cohn, Monroe et Leonidas, \$300 — Manion.
 Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$300 — Manion.

LES TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

Metropolitan Bank et als. vs. James B. Sinnott, District Est de la Louisiane, décret affirmé.
 United States of America ex rel State of Louisiana vs. Hon. Aleck Boorman, Juge de District des Etats-Unis District Ouest, permission accordée de présenter un mandamus.
 Myra B. Martin, Executrix vs. William B. Chamber, Administrateur, District Est du Texas, décret de la Cour inférieure est annulé; et un arrêt est rendu en faveur de la demanderesse.
 The City of Birmingham et al vs. Birmingham Water Works Company, District Nord de l'Alabama, jugement affirmé.

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS.

Erie City Iron Works vs. Cecilia Sugar Co., Ltd, réponses du receveur à plusieurs interventions.
 New York Trust Co., vs. N. O. Texas & Mexico R. R. Co., intervention de C. M. Richards pour \$75 — C. I. Denschaud, avocat de l'intervention.
 United States vs. Swift & Co., amende de cent dollars pour violation de la loi ayant trait à l'inspection des viandes.
 M. M. Hartman, administrateur vs. Tony Ackoury, demande de nouvelle audition de course renvoyée à Samedi 25 avril.
 Frederick Huth & Co., vs. J. B. Sinnott et P. J. Orchard; Arbuthnot, Latham & Co. vs. les mêmes, motion pour annuler confirmation de jugement sera plaidée le samedi, 2 mai.
 Michele Sciortino au nom de ses enfants mineurs, vs. Illinois Central R. R. Co., manque d'accord du Jury.
 Frederick C. Dyer vs. Steamship "Marowiane" exception du défendeur est approuvée.
 Joseph Schilling, et als, et Bisso Towboat Co. et als vs. S. S. "George Hawley". Motion ren-

voyée indéfiniment qui concerné le cautionnement.
 Joseph Webre & Co., Ltd., en banqueroute motion de l'administrateur contre Joseph B. Dornier, Sheriff, et Edward N. Pugh, entendue et soumise.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.
 L. Schepp Co. vs. Lem. Cooper Bros, et al., \$696 réclamation — Foster, Milling, Brian & Saal.
 Carl Hill vs. Josephine Hammond, annulation de mariage — Mm. H. Byrnes Jr., et P. D. Olivier.
 Succession de L. E. Valloft, Mme L. E. Valloft demande y être nommée administratrice.
 Liquidation de Dobard Wine et Liqueur Co., pétition pour payer les honoraires d'avocats.
 Succession de A. A. Parker, pétition pour renvoyer le Tuteur.
 Succession de G. Bodinger, pétition pour renvoyer le Tuteur.
 Mme Blanche Lutembacher vs. Mitchell Borne Construction Co. et al. verdict pour la demanderesse pour \$10,004.

COURS DE CITE.

Nouveaux procès.
 Jules S. Dreyfous vs. Eugena Chretien, \$20 pour loyer.
 Ovide LeBesque, Agt. vs. Mma Stella Peterson, pour possession de l'immeuble 533 Burgundy.
 J. Ribert vs. Devlesse, pour possession de l'immeuble 733 St. Peter.
 Mme John Weber per M. Weber vs. M. et Mme Bobe, pour possession de l'immeuble 2019 Jackson Ave.
 C. W. Power vs. M. et Mme F. A. Rodriguez, \$50 sur un billet.
 La même vs. W. Hayes et als, \$50.12 sur un billet.
 La même vs. E. Schayot et als, \$30 sur un billet.
 C. Lazard Co. Ltd. vs. E. Kenanar, \$20 pour marchandise.
 Westley Hawn vs. J. C. Waldo \$25.25 sur un billet.
 Fairchild Auto Co. vs. Hy. Weil, \$100 sur un compte ouvert.

LE NOUVEAU "CYCLE CONFORT."

On ne peut, en effet, rien rêver de plus confortable comme cycle que cette nouvelle création d'un inventeur italien, M. Guglielmo.
 L'appareil est à deux roues, comme une bicyclette ordinaire, mais au lieu d'une selle, il possède un siège à dossier sur lequel le cycliste prend place commodément, et où il dirige la machine à l'aide d'un volant analogue à celui d'une automobile.

Le mouvement est donné par deux pédales placées un peu en avant du siège et qu'on peut actionner avec les pieds, comme sur une bicyclette ordinaire. L'équilibre n'est pas plus difficile à tenir, et tous ceux qui savent monter à bicyclette pourront user du "cycle confort" pour se promener. L'appareil semble d'ailleurs, se recommander tout spécialement pour les dames.

LA SANTE DU PAPE.

Correspondance Spéciale de l'Abéille.
 Munich, 20 avril. — D'après la Nonciature et les Affaires-Etrangères de Munich, les nouvelles pessimistes, venues de Rome en Allemagne au sujet de la santé du Pape, ne sont pas confirmées, ou du moins très exagérées. D'après ces bruits, plusieurs personnes admises à l'audience ont eu l'impression que l'état de santé de Pie X était surtout inquiétant. Ces personnes en ont été très frappées.
 A la Nonciature de Munich, on dit que ces bruits sont très exagérés. A son âge avancé le Pape éprouve souvent quelque fatigue, quelque faiblesse, mais son état de santé général est aussi satisfaisant que possible.
 On remarque que ce sont surtout certains journaux berlinois, qui répandent de temps en temps ces bruits inquiétants.

Edition Hebdomadaire de "l'Abéille"

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières — littéraires, politiques et autres, — qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abéille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abéille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.
 Nous commencerons la publication de ces leçons dans notre numéro du 1er Mai prochain. Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.
 By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, there will be published,

lished, every day, in the columns of the Bee a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.
 We shall begin that publication on the first of May.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.
 Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

- (a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.
 - (b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.
 - (c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.
 - (d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.
 - (e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.
 - (f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.
- The method is designed:
- (1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.
 - (2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.



SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach : 5:00 A. M. || Départ Shell Beach : 4:10 P. M.
 Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky. 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans : 5:15 P. M.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.
 Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.